



DOSSIER D'INSCRIPTION

RAID OXY'JEUNES AVENTURE

AU

*A remettre impérativement pour
le 15 mai 2009
à la Direction du Sport et de la Jeunesse
Collectivité Territoriale de Corse
(rue Aspirant Michelin)*

CONTACTS :

Collectivité Territoriale de Corse
DIRECTION DU SPORT ET DE LA JEUNESSE
04.95.50.38.72 (M. GIANNI)
04.95.50.38.60 (M. PINELLI)

PRESENTATION DU RAID

■ DEROULEMENT

- Dates : 5, 6 et 7 juin 2009
- Disciplines : VTT trial - course d'orientation
parcours de cordes - course en montagne -
- kayak - coastering - canyoning

■ PROGRAMME

**VENDREDI: Prologue,
cordes - Course montagne**

**SAMEDI: étape 1
Kayak - VTT - C.O - V.T.T. Trial**

**DIMANCHE : étape 2
Course en montagne - Kayak - Coastering -
Canyoning**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1 - L'ORGANISATION

Les concurrents doivent se conformer aux directives des organisateurs ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les territoires traversés (respect de l'environnement, code de la route...).

En cas de non respect de cette clause, la responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée.

ARTICLE 2 - L'EPREUVE

- **Dates** : Elle se déroulera les **5, 6 et 7 juin 2009**
- **Parcours** : Il est secret et ne sera dévoilé qu'au dernier moment.
Il s'effectue en milieu naturel et comprend des points de passage obligatoires (voir road book de l'organisation).
- **Disciplines** : VTT - course d'orientation - coastering - canyoning - course de montagne - parcours de corde - kayak - VTT Trial.

ARTICLE 3 - LES EQUIPES

Elles sont constituées de deux concurrents et peuvent être mixtes. Le nombre d'équipes est limité à 30.

ARTICLE 4 - LES CATEGORIES

Il y a deux catégories :

- 14-15 ans, nés en 1994 et 1995 : cadets
- 16- 17 ans, nés en 1992 et 1993 : juniors.

Le concurrent le plus âgé détermine la catégorie.

ARTICLE 5 - DEROULEMENT

Deux étapes divisées en deux sections de course et un prologue permettant de déterminer l'ordre de départ.

Le parcours est composé de sections chronométrées et de sections de liaisons.

ARTICLE 6 - PROGRESSION

Obligation de rester groupés, toujours à portée de voix.

Le temps de l'équipe est celui du dernier équipier franchissant la ligne d'arrivée. Seules les équipes complètes peuvent être classées.

ARTICLE 7 - CLASSEMENT

Chaque épreuve donne lieu à un classement attribuant des points en fonction du nombre d'équipes :

- 1ère : nombre d'équipes + 1 point
- 2ème : nombre d'équipes - 1 point
- 3ème : nombre d'équipes - 2 points
- 4ème : nombre d'équipes - 3 points
- etc.....

ARTICLE 8 - ABANDONS

En cas d'abandon, obligation est faite de prévenir l'organisation le plus rapidement possible. Hormis problème médical, l'abandon ne peut se faire qu'à un point de contrôle.

ARTICLE 9 - RECLAMATION

Toute réclamation doit être déposée auprès du jury de course, dans l'heure qui suit l'arrivée de l'équipe.

ARTICLE 10 - PENALITES

- **Pénalités temporaires :** Progression non groupée, attitude antisportive, retard au départ, non respect des consignes, non passage à un point de contrôle, passage par des secteurs non autorisés (route goudronnée...), assistance extérieure. Les temps de pénalité seront évalués par le jury de course.
- **Exclusion :** Dégradations, attitude injurieuse, vandalisme, incivisme lors du bivouac.

ARTICLE 11 - INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription doit contenir les pièces suivantes: autorisation parentale, certificat médical d'aptitude aux sports pratiqués, bulletin d'inscription dûment complété, un chèque de caution de 20 € qui sera restitué le jour du départ.

Les équipes devront avoir suivi des initiations dans les disciplines proposées.

Les dossiers d'inscription devront être remis avant le 15 mai dernier délais à la direction du sport et de la jeunesse de la CTC (rue aspirant Michelin). Seuls les 30 premiers dossiers complets seront retenus, les 15 suivants seront inscrits sur une liste complémentaire

ARTICLE 12 - EQUIPEMENTS

- **Les équipements obligatoires**

Sac de couchage, gourde, sac à dos (20l), sifflet (1 par équipe), VTT, casque VTT - trousse de réparation VTT (démonte pneu, chambres à air, rustines, pompe), tente.

Les concurrents devront porter les tenues fournies par les organisateurs

- **Les équipements conseillés**

Couverture de survie (1 par équipe), tapis de mousse pour le couchage, chaussures de sport, vêtement de pluie, chaussures pour le canyoning (vieilles baskets ...).

ARTICLE 13 - NEUTRALISATION

En cas de mobilisation de l'ensemble des moyens d'évacuation, la course devra être neutralisée temporairement

ARTICLE 14: ASSURANCE

Une assurance a été contractée par l'organisation afin de couvrir les participants ainsi que les dommages causés aux tiers.

ARTICLE 15 : RECOMPENSES

Les 3 premières équipes du classement général dans chaque catégorie sont récompensées, une dotation comprenant une boussole, un sac à dos avec poche à eau, une lampe frontale est fournie aux équipes avant le départ

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

autorise mon fils (ma fille)

né(e) le

à

à participer les 5, 6 & 7 juin 2009, au « **RAID OXY JEUNES AVENTURE** » organisé par la Collectivité Territoriale de Corse.

L'épreuve se déroulera sur les communes de Coti, Pietrosella, Serra di Ferro, Propriano, comprendra des épreuves de V.T.T, de Course d'Orientation, course en montagne, parcours de corde, kayak, coastering.

Personne à contacter en cas d'accident :

Autorisation de transporter mon enfant vers le Centre

Hospitalier ; oui : non :

Si non, le transporter à la clinique :

Autorisation de pratiquer les premiers secours en cas de besoin

oui : non :

Un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports cités ci-dessus est obligatoire et doit être remis avec le dossier d'inscription

Fait le

à

Signature

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

autorise mon fils (ma fille)

né(e) le

à

à participer les 5, 6 & 7 juin 2009, au « **RAID OXY JEUNES AVENTURE** » organisé par la Collectivité Territoriale de Corse.

L'épreuve se déroulera sur les communes de Coti, Pietrosella, Serra di Ferro, Propriano, comprendra des épreuves de V.T.T, de Course d'Orientation, course en montagne, parcours de corde, kayak, coastering

Personne à contacter en cas d'accident :

Autorisation de transporter mon enfant vers le Centre

Hospitalier ; oui : non :

Si non, le transporter à la clinique :

Autorisation de pratiquer les premiers secours en cas de besoin

oui : non :

Un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports cités ci-dessus est obligatoire et doit être remis avec le dossier d'inscription

Fait le

à

Signature

NOM DE L'EQUIPE :

➤ **Equipier 1**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Taille :

Poids :

Participation au raid oxy'jeunes aventure en 2008 :

oui :

non :

➤ **Equipier 2**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Taille :

Poids:

Participation au raid oxy'jeunes aventure en 2008 :

oui :

non :

ACTE DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

Je soussigné,

NOM :

Prénom :

Domicile :

*Déclare autoriser l'exploitation des photographies représentant mon fils ou ma fille
.....
et ayant été prises à l'occasion du Raid Oxyjeune Aventure les 5, 6 et 7 juin 2009
conformément à l'article 9 du code civil et dans les conditions et limites suivantes.*

Destination : *tous usages à des fins de promotion et de communication de ladite*
.....
.....

Exploitation : *cession pour toute exploitation, notamment représentation et
reproduction sur quelque support que ce soit, notamment imprimé ou électronique. Les
photos sélectionnées l'ont été avec mon accord.*

Durée de la cession : *la cession est effective pour la durée de l'exploitation des
supports visés.*

Gratuité : *cette session est à titre gracieux .*

Fait à

le

Signature